

FICHE DE POSTE

Intitulé de poste : Agent Comptable de Clermont Auvergne INP

Position : Détachement ([Décret 85-986 du 16/09/85 mod., art 14, & 1](#)) sur emploi d'agent comptable d'EPSCP (**groupe III**)

Durée : 4 ans renouvelables (durée minimale d'affectation de 3 ans). A son terme, le détachement initial pourra, le cas échéant, être renouvelé

Date de vacance : 1er novembre 2025

Le contexte de la situation de travail

Clermont Auvergne INP a été créé par le décret n° 2020-1527 du 7 décembre 2020, avec la transformation de l'établissement SIGMA Clermont en établissement-composante. L'Institut national polytechnique « Clermont Auvergne INP », regroupe trois écoles d'ingénieurs du site relevant du MESRI (SIGMA Clermont, Polytech Clermont-Ferrand, ISIMA) au sein de l'établissement public expérimental : Université Clermont Auvergne (UCA).

Accueillant près de 2 800 étudiants, il est structuré en :

- 3 laboratoires de Recherche
- 1 école d'ingénieur en chimie et mécanique (SIGMA CLERMONT)
- 1 École d'ingénieur en informatique (ISIMA -ex école interne de l'UCA)
- 1 école d'ingénieur en génie civil, biologique, électrique, ... (POLYTECH -ex école interne de l'UCA)
- 1 école doctorale

Clermont Auvergne INP joue un rôle moteur dans le cadre de la coordination territoriale des politiques de recherche, de formation et d'innovation avec l'université Clermont Auvergne et associé, établissement chef de fil. L'INP met également en œuvre une stratégie d'intégration renforcée avec ses partenaires académiques ainsi qu'avec les organismes nationaux de recherche (ONR) notamment autour des thématiques du numérique, du développement durable et de la santé.

L'INP Clermont Auvergne est lauréat avec ses partenaires académiques de plusieurs projets de Programmes d'Investissement d'Avenir (Ecole Universitaire de Recherche, Labex, Campus des Métiers et des Qualifications, etc.)....

Mission principale :

L'agent comptable assure les missions dévolues à un comptable public en vertu du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Dans le respect du principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable public, l'agent comptable a des responsabilités propres sur la qualité des comptes et le respect des réglementations, ainsi que sur l'exhaustivité du budget de l'établissement dont il établit le compte financier.

Il s'attache à concilier les contraintes inhérentes à la réglementation et à la mise en jeu de sa responsabilité avec le fonctionnement opérationnel de l'établissement.

Il apporte son expertise dans la réalisation d'opérations relevant des domaines comptables et assure une mission de conseil auprès de la gouvernance de l'Université. Il alerte notamment sur les risques pesant sur la soutenabilité financière de l'établissement et sur la situation de la trésorerie.

L'agent comptable participe à l'équipe de direction et siège au Conseil d'Administration, conseil des études et de la vie étudiante ainsi qu'aux réunions de travail fréquentes.

La partie comptable est organisée en 4 domaines principaux :

- la comptabilité
- les recettes
- les immobilisations
- le service visa de la dépense et contrôle de la paye

L'agent comptable actuel est en poste depuis 05/2022, date de la création du poste à temps plein nécessité par cette nouvelle structuration des écoles au sein de Clermont Auvergne INP.

L'agent comptable aura pour mission de poursuivre la structuration de l'agence comptable (1C et 1B). Il pourra aussi s'appuyer sur les équipes du service financier de l'INP (1A – 2B – 3C) .

Le contour actuel de Clermont Auvergne INP est amené à se consolider en 2027 avec la fin de l'expérimentation qui entrainera le transfert définitif des agents et des bâtiments d'ISIMA et POLYTECH (14m€ et 21 500m²)

Des projets de mise à jour structurante du système d'information (INFINOE, logiciel de préliquidation de la paie, SIFAC – logiciel sur une base SAP) sont planifiés sur les années à venir.

Éléments d'activité (COFI 2024).

Ces indicateurs sont à majorer dès 2027 avec l'intégration pleine et entière de la masse salariale des personnels d'ISIMA et POLYTECH (environ 14 M€) ainsi que l'affectation par la DIE des 3 bâtiments de ces mêmes écoles (21 500m²)

- Compte financier (CP) : 25.5 millions d'€ (15.7M€ de masse salariale ; 7.1M€ de fonctionnement et 2.7 M€ d'investissement)
- 600 titres de recettes
- 4 000 mandats de dépenses
- 50 marchés en-cours
- 200 personnes rémunérées par l'établissement et 200 agents affectés par l'université pour les écoles ISIMA et POLYTECH (14m€ MS) transférés en 2027
- 200 vacataires en 2025 et plus de 400 en 2027
- Modalités de rémunération : paie à façon
- Instruction comptable en vigueur : ICC (M9)
- Service facturier
- Logiciel utilisé : SIFAC
- Principaux interlocuteurs internes et externes de l'agent comptable : Directrice générale, DGS, Responsable des affaires financières, Responsable des Ressources humaines, commissaire aux comptes, ... :

[Présentation des fonctions d'agent comptable sur Ulysse](#)

Les compétences nécessaires du poste

Le candidat devra posséder une bonne connaissance des techniques et des règles de la comptabilité générale et budgétaire publique (GBCP en particulier), du code des marchés publics, des règles fiscales et une expertise en matière d'analyse comptable.

Il doit faire preuve de rigueur et disposer d'aptitudes avérées pour le management d'équipe, la conduite de projet et l'accompagnement au changement.

Des aptitudes au dialogue et un sens relationnel affirmé s'avèrent également indispensables.

Le candidat devra outre ses missions statutaires, conseiller l'ordonnateur et assurer un appui sur les évolutions de l'organisation financière, contribuer à l'amélioration de la fiabilité et de la qualité de l'information financière, collaborer à la mise en œuvre de l'inventaire physique, développer le contrôle interne et celui de la paie, mener le projet avec l'ordonnateur en vue de rationaliser les chaînes financières, déployer la dématérialisation (Chorus recettes), fiabiliser les procédures, suivre la trésorerie, suivre la certification des comptes par les CAC.

Personnes à contacter

Pour les renseignements sur les caractéristiques du poste, Catherine FONCEL, actuel agent comptable (04 73 28 80 01)

Pour les renseignements sur l'établissement et son organisation : Frédéric LAURENT, Directeur Général des Services (06 34 90 16 00)

Pour les renseignements sur le recrutement (qui ne figureraient pas déjà sur les pages RH) : DGFIP, Bureau RH-1B, Pôle missions transverses :

Sandrine ROBORG (sandrine.roborg@dgfip.finances.gouv.fr ; 01.53.18.33.55),

Olivier PALASSE (olivier.palasse@dgfip.finances.gouv.fr ; 01.53.18.33.01) ou

Caroline PETIT (caroline.petit@dgfip.finances.gouv.fr ; 01.53.18.16.05).

Modalités du contrat de travail

• Poste à pourvoir au 01/11/2025

• Rémunération :

- un traitement indiciaire lié au classement dans le statut d'emploi d'agent comptable d'EPSCP (indice sommital 825)

- une NBI de 40 points : 2 249,29 € bruts/an.
- un régime indemnitaire : RIFSEEP (montant déterminé par l'établissement) dans la limite d'un plafond de 23 800 € pour l'IFSE et de 4 200 € pour le CIA.
- une indemnité de manquement de fonds

Dépôt des candidatures et étapes de la procédure de recrutement

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un CV, le 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaires de la catégorie A et le dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un emploi fonctionnel), doivent être adressés par la voie hiérarchique au plus tard le 30 octobre 2025 à :

recrutements@clermont-auvergne-inp.fr

Un double du dossier de candidature doit être envoyé au bureau des administrateurs de l'Etat et des emplois fonctionnels (DE SE 1-2) uniquement par courriel à : de1-2candidature@education.gouv.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade et leur échelon.

Pour les cadres de la DGFIP : Les candidats mettront en copie de leur courriel de candidature leur supérieur hiérarchique et le bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A de la DGFIP à :

bureau.rh-mobilite-carriere-a-agentcomptable@dgfip.finances.gouv.fr

Les agents comptables nouvellement nommés peuvent, à leur demande, bénéficier de plusieurs modes d'accompagnement destinés à faciliter leur prise de poste (offres de formations, participation à des événements entre pairs, mentorat) proposés par l'association des Agents comptables d'Universités et d'établissements.